



1 Données générales

Description du produit / Application

RINOL EP-L300 est un composé de nivellement coloré, prêt à l'emploi, à 2 composants, à base de résines époxy et de charges de haute qualité. Après mélange avec le durcisseur approprié, RINOL EP-L300 forme des couches de nivellement sans joints et non poreuses pouvant être chargées avec jusqu'à 30 % en poids de sable de quartz afin de compenser des irrégularités plus importantes.

Systèmes RINOL :

RINOL EP-L300 est la couche de nivellement pour les systèmes RINOL suivants:

- RINOL**ALLROUNDER**
- RINOL**CONDUCTIVE**
- RINOL**HEAVY DUTY**
- RINOL**DESIGN**
- RINOL**ETEC**

2 Instructions de pose

Préparation du support

RINOL EP-L300 s'applique sur le support préalablement primaire. Le support doit être propre et exempt d'agents de séparation. La couche de nivellement doit être appliquée au plus tard 24 heures après l'application du primaire. Toute reprise ultérieure du primaire n'est possible qu'après un ponçage soigné.

Il est indispensable de vérifier si le support est à pores ouverts, poreux ou présente une absorption similaire, car cela peut entraîner la formation de bulles ou de pores dans le revêtement. Cela doit être contrôlé par l'apporteur et corrigé si nécessaire.

Il convient de veiller à ce qu'aucune substance contenant du silicone ou d'autres substances susceptibles de perturber la réaction n'entre en contact avec RINOL EP-L300 avant et pendant la phase de durcissement.

Application

Le produit est fourni en emballages à 2 composants dans le bon rapport de mélange. Avant mise en œuvre, le matériau doit être amené au moins à la température ambiante (température de la pièce et du sol).

Le composant A doit être agité pendant env. 2 à 3 minutes. Le composant B doit ensuite être vidé complètement dans le composant A et les deux composants doivent être mélangés avec un agitateur mécanique approprié pendant au moins 2 à 3 minutes. Il faut éviter toute inclusion d'air pendant le mélange. Le mélange doit ensuite être transvasé puis brièvement remélangé. Le produit peut être chargé avec jusqu'à 30 % en poids de sable de quartz (RINOL QS20).

RINOL EP-L300 doit être versé sur la surface à revêtir et appliqué à l'aide d'une lisseuse, d'une taloche lisse ou d'une truelle appropriée jusqu'à l'épaisseur de couche requise. Pour améliorer l'adhérence entre couches, le revêtement frais peut être saupoudré de sable de quartz RINOL QS20 (consommation env. 1 kg/m²).

Si des surfaces verticales doivent être revêtues, ajouter 1 à 3 % d'agent thixotrope RINOL X965.

Données techniques

Mélange liquide (A+B)

1	Taille du récipient (récipient à 2 composants)	Récipient de 25 kg
2	Couleur	Nuancier RINOL
3	Durée de conservation / stockage	12 mois à 5-20 °C, dans tous les cas (également pendant le transport) à l'abri du gel, protéger de la lumière directe du soleil

Données techniques

Mélange liquide (A+B)

1	Densité (20 °C)	environ 1.55 g/cm ³
2	Temps d'utilisation (20 °C)	env. 20 - 25 minutes
3	Température de mise en œuvre / du support	12-25 °C (min. 3 degrés au-dessus du point de rosée, y compris pendant la pose et le durcissement)
4	Consommation de matériau (selon le support)	environ 800 - 1,000 g/m ²
5	Accessibilité à pied (20 °C)	après env. 12 - 15 heures
6	Recouvrement ultérieur (20 °C)	dans les 12 - 24 heures
7	Rel. relative de l'air	< 80% pendant toute la phase de pose et de durcissement

Données techniques

Matériau durci (A+B)

1	Résistance au décollement adhésif (DIN ISO 4624)	> 1,5 N/mm ²
2	Résistance à la flexion en traction (DIN EN 196)	30 N/mm ²
3	Résistance à la compression (DIN EN 196)	54 N/mm ²

Recouvrement

L'excédent de sable de quartz doit être complètement éliminé avant recouvrement. En cas de recouvrement dans les 24 heures suivant la pose, la couche de nivellement n'a pas besoin d'être poncée. Tout recouvrement ultérieur n'est possible qu'après un ponçage soigné.

Mesures de protection

Pour des informations sur la manipulation du produit, veuillez consulter la fiche de données de sécurité en vigueur ainsi que les directives de l'industrie chimique relatives à la manipulation des matériaux de revêtement (M004/M023). Des vêtements de protection adaptés et des lunettes de sécurité doivent être portés pendant la mise en œuvre.

Le contact cutané avec des résines liquides peut entraîner des problèmes de

santé et des allergies.

Remarques

Les données techniques des produits et systèmes de la Société ont été établies avec tout le soin nécessaire. Toutefois, les recommandations ou suggestions formulées concernant l'utilisation de ces produits sont données sans garantie, les conditions dans lesquelles ils sont utilisés échappant au contrôle de la Société. Il incombe au client de déterminer si les produits conviennent à l'application particulière et si les conditions d'utilisation sont appropriées au produit concerné. Aucune responsabilité ne peut donc être déduite de la fiche technique du produit.

Veuillez noter que seule la version la plus récente de la fiche est valable et remplace toutes les versions précédentes. Les données techniques indiquées sont des valeurs approximatives déterminées par nos soins et ne constituent pas une garantie de propriétés. Sous réserve de fautes d'impression, d'erreurs, d'erreurs de traduction et de modifications. Veuillez noter que les informations contenues dans les fiches système peuvent différer selon les langues/pays. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site web à l'adresse www.rinol.com.

En général, les résines EP ne conservent pas durablement leur stabilité de couleur sous l'effet des UV et des intempéries. Les surfaces soumises à des contraintes chimiques et mécaniques sont sujettes à l'usure due à l'utilisation. Un entretien régulier est recommandé. Les quantités de consommation, le temps de mise en œuvre, l'accessibilité à pied et l'obtention de la capacité portante dépendent de la température et du chantier.

La fiche technique ne dispense pas l'utilisateur d'effectuer, si nécessaire, ses propres essais d'application dans les limites de ses possibilités. Veuillez consulter le Guide technique RINOL pour obtenir des informations sur les options de revêtement et des informations plus détaillées sur la pose des produits RINOL.

Remarque importante

Outre la température ambiante, la température du sol est d'une importance décisive.

À basse température, les réactions chimiques se déroulent généralement plus lentement. Cela prolonge les délais de recouvrement et d'accessibilité à pied. La viscosité plus élevée des produits augmente également la consommation de matériau.

À des températures plus élevées, les réactions chimiques se déroulent plus rapidement, ce qui réduit les délais de recouvrement et d'accessibilité à pied.

Le matériau doit toujours être protégé de l'eau pendant l'application. En outre, le matériau doit être protégé de tout contact direct avec l'eau pendant env. 24 heures (à 20 °C) après l'application. Pendant cette période, l'exposition à l'eau (p. ex. rosée ou condensation) peut entraîner une décoloration blanche (formation de carbamate) à la surface ou rendre la surface collante à ces endroits. Cela peut nuire à l'adhérence des couches de revêtement ultérieures.

Si l'intervalle entre les différentes étapes de travail dépasse 24 heures, ou si des surfaces déjà traitées avec des résines synthétiques liquides doivent être recouvertes après une période plus longue, l'ancienne surface doit être soigneusement nettoyée, soigneusement poncée et aspirée. Les applications

non expressément mentionnées dans la présente fiche technique ne peuvent être réalisées qu'après consultation du service technique d'application de RCR Flooring Products Italia S.r.l. et confirmation écrite de sa part.

Le système doit toujours être protégé contre l'humidité provenant de l'arrière et contre la pression de l'eau, même pendant l'utilisation.

Informations juridiques :

En raison de la diversité des matériaux, des supports et des conditions de travail divergentes, RCR Flooring Products ne peut garantir un résultat de travail ni assumer une quelconque responsabilité, quel qu'en soit le motif et / ou le fondement juridique. En outre, les dernières conditions générales de RCR Flooring Products Italia S.r.l. s'appliquent ; elles peuvent être demandées auprès de nous ou consultées et imprimées sur www.rinol.com. Nous nous réservons expressément le droit d'apporter des modifications aux spécifications du produit.

Marquage CE :

La norme DIN EN 13813 "Mortiers de chape, matériaux de chape et chapes - Propriétés et exigences" (janv. 2003) définit les exigences applicables aux mortiers de chape utilisés pour les constructions de sols intérieurs.

Les revêtements et produits de scellement à base de résine synthétique sont également couverts par cette norme. Les produits conformes à la norme ci-dessus doivent porter le marquage CE.

 RCR Flooring Products Italia S.r.l. Via V. Chiarugi 76/U I-45100 Rovigo	
05 ¹	EN 13813 SR-B1,5-IR4
1119-CPR-0833	09
	EN 1504-2

Chape/revêtement en résine synthétique pour usage intérieur dans les bâtiments (structures selon les fiches techniques)	
Réaction au feu :	BFL-S1
Perméabilité à l'eau :	NPD ²
Résistance à l'usure (résistance à l'abrasion) :	NPD ²
Résistance à l'adhérence par traction (adhérence) :	B 1,5
Résistance aux chocs	IR 4
Isolation aux bruits d'impact :	NPD ²
Absorption acoustique :	NPD ²
Résistance chimique :	NPD ²

-1) les deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle le marquage CE a été apposé

-2) NPD = Aucune performance déterminée ; valeur caractéristique non spécifiée

Marquage CE : 1504-2

RINOL^{EP-L300}

COUCHE DE NIVELLEMENT PIGMENTÉE



Les systèmes de sol soumis à des contraintes mécaniques et dont les produits sont conformes à la norme DIN EN 1504-2 doivent également satisfaire aux exigences de la norme DIN EN 13813.

La norme DIN EN 1504-2 "Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton - Partie 2 : Systèmes de protection de surface pour le béton" spécifie les exigences applicables aux méthodes de protection de surface "imprégnation hydrophobe", "imprégnation" et "revêtement". La fiche correspondante peut être fournie sur demande.

Règlement UE 2004/42 (directive Decopaint) :

La teneur maximale en COV autorisée par le règlement UE 2004/42 (catégorie de produit IIA / j type sb) est de 500 g/l à l'état prêt à l'emploi (limite 2010). La teneur maximale en COV de RINOL EP-L300 à l'état prêt à l'emploi est inférieure à 500 g/l.

Code GIS : WGK RE 30

De plus amples informations sur le code GIS sont disponibles en ligne sur Wingis à l'adresse <https://www.wingisonline.de>